



2,20 euros  
N°3920

DEVOIR DE MÉMOIRE

PAGE 5

## Les lauréats départementaux du Concours de la Résistance récompensés à Saint-Jean

JOURNAL LA MAURIENNE

168 avenue Henri Falcoz

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél. 04 79 59 97 63

Fax 04 79 83 05 60

la tribune - la maurienne



168, av. Henri-Falcoz - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne - Tél. 04 79 59 97 63

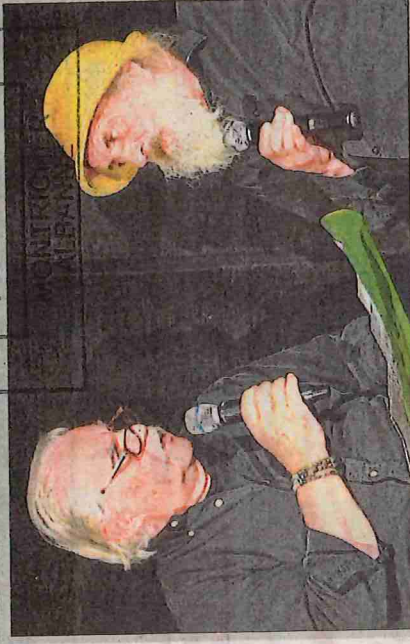
Jeudi 4 juin 2026

REÇU le

TERRES DE MAURIENNE

18 JUIN 2026

PAGE 7



### Du 7 au 14 juin, les potes de Daniel Gros montent sur scène

**ENTRE BESSANS ET BONNEVAL**

# Plus écologique, une usine roulante unique en France rénove la route

## Avis administratifs

Commune de Montricher-Albanne

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique concernant le remplacement du télésiège des Chaudannes sur le domaine skiable de la station Les Karellis

Par arrêté municipal, le Maire de MONTRICHER-ALBANNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la Demande d'Autorisation d'Exécution des Travaux (DAET) et le permis de construire pour le remplacement du télésiège des Chaudannes sur le domaine skiable de la station Les Karellis pour une durée de 33 jours, **du 22 juin au 24 juillet 2026 inclus**.

À cet effet,

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble n° E26000053/38 du 06 mai 2026, Monsieur Philippe NIVELLE est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et Monsieur Olivier L'HEVEDER est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

Cette enquête se déroulera à la Mairie de MONTRICHER-ALBANNE du lundi 22 juin 2026 à 13h30 au vendredi 24 juillet 2026 à 12h.

Pendant sa durée, le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les jours et heures d'ouverture : **les lundi et jeudi de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 11h30** sauf jours fériés, ainsi qu'aux dates des permanences du Commissaire Enquêteur.

Le dossier pourra en outre être consulté sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7400> et un poste informatique avec accès internet gratuit sera mis à disposition du public.

Les contributions et propositions seront consignées par le public pendant la durée de l'enquête :

- Sur le registre d'enquête déposé en Mairie de MONTRICHER-ALBANNE ou adressées par pli cacheté à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE - 161, rue de la Mairie - Le Bochet - 73870 MONTRICHER-ALBANNE avec la mention « Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes », qui les visera et les annexera audit registre.

- Sur le registre dématérialisé via le site <https://www.registre-dematerialise.fr/7400> et à l'adresse courriel associée [enquete-publique-7400@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7400@registre-dematerialise.fr)

Les contributions adressées par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations à la Mairie de MONTRICHER-ALBANNE aux jours et heures suivants :

- **Vendredi 26 juin 2026 de 14h à 17h**
- **Jedi 16 juillet 2026 de 9h à 12h**
- **Vendredi 24 juillet 2026 de 9h à 12h**

Le rapport du Commissaire Enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public en Mairie de MONTRICHER-ALBANNE ainsi qu'à la Préfecture de la Savoie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La décision susceptible d'être adoptée au terme de l'enquête est : L'arrêté accordant l'exécution des travaux et le permis de construire pour le remplacement du télésiège des Chaudannes sur le domaine skiable de la station Les Karellis.

## Vie des sociétés

### CIS HABITAT

Société coopérative de production d'HLM  
à forme anonyme  
R.C.S. CHAMBERY 435 881 669

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Mesdames, Messieurs les Associés sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE le jeudi 25 juin 2026 à 8h30 aux « Fourneaux de Moraz », 385 chemin des Bouchets à CHAMBERY, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de gestion et sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration
2. Rapports du Commissaire aux Comptes
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 et des rapports du Commissaire aux Comptes

### PROCVIS SAVOIE

Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif  
à capital variable  
R.C.S. CHAMBERY B 745 721 613

### ASSEMBLEE GENERALE (ORDINAIRE ANNUELLE)

Mesdames, Messieurs les Associés sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE le jeudi 25 juin 2026 à 11h00 aux « Fourneaux de Moraz », 385 chemin des Bouchets à CHAMBERY, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de gestion et sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration
2. Rapports des Commissaires aux Comptes
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 et des rapports du Commissaire aux comptes
4. Quitus aux Administrateurs
5. Répartition et affectation du résultat
6. Renouvellement des mandats d'administrateurs

Les bulletins de vote par correspondance devront être retournés au siège de la Société avant le 22 juin 2026.

Le Conseil d'Administration

## Petites Annonces

### Immobilier

A louer garde meuble - Local sécurisé - petit et grand volume -  
Tél. 06 71 44 24 13.

### Divers

À saisir : 6 chaises de salle à manger, style moderne en tissu gris - Très bon état. Prix : 180€ - Tél. 06 86 84 53 25.

## Artisans

## Commerçants

## Industries

## Associations

La meilleure façon  
de communiquer...



Votre média de proximité



LA TRIBUNE SARL au capital de 36 320 €  
Siège social : 33, av Général de Gaulle 26200 MONTÉLIMAR  
ISSN 0750-4713 - CPPAP 0929C79326

Présidente du Groupe EBRA : Sophie GOURMELEN  
Directeur général : Pierre FANNEAU  
Directeur de publication : Stéphane TRACOL

Principal actionnaire : EBRA appartient au groupe CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

Imprimerie : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, 650, route de Valence 38913 VEUREY Cedex  
Origine du papier : France, Belgique, Suisse et Allemagne.  
Taux de fibres recyclées : 93,5%